Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L NaOH

(Soude caustique 5 - 33 %)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Soude caustique 5 – 33 %

Autres désignations commerciales

CERTDOS NaOH

WIN L NaOH

N° CAS: 1310-73-2

N° Index: 011-002-00-6

N° CE: 215-185-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

chimiques intermédiaires

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: CERTUSS Dampfautomaten GmbH & Co. KG

Adresse: Hafenstr. 65

Localité: D-47809 Krefeld

Téléphone: +49 (0) 2151 578-0

Interlocuteur: Monsieur Hamacher

Courriel: t.hamacher@certuss.com

Département de renseignement: Direction technique

Lundi au jeudi de 9 à 16 h, vendredi de 9 à 14

Numéro d'urgence: DE: GIZ-Nord (+49) 0551 - 19240

AUT: (+43) 1 406 43 43

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A; H314

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H314	Provoque des graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

SODIUM HYDROXIDE

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° d'index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1310-73-2	hydroxyde de sodium soude caustique			33 %
	215-185-5	011-002-00-6		
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique	33 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Polyéthylèneglycol 400. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Dangers possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Causes de solution aqueuse, en fonction de la concentration, l'irritation ou des brûlures des yeux, la peau et les muqueuses.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: gaz toxiques et corrosifs

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Le produit n'est pas: Matériau combustible. Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Les précautions usuelles pour la manipulation sont respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Matériau approprié pour Récipient: polyoléfines.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter: Acide.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de la chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

No CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Gants à usage unique. Demi-gants. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection de la peau

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels). Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	sans odour
Point de fusion/point de congélation:	ca. 8 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	120 °C
Point d'éclair:	inapplicable
pH-Valeur (à 20 °C):	14
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Densité (à 20 °C):	1,05-1,36 g/cm³

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

on inflammable.

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:	0,0 %
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	ca. 19 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si entreposé et appliqué. Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: .

10.4. Conditions à éviter

Fort réchauffement

10.5. Matières incompatibles

, Métaux légers, Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si utilisé comme dirigé.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si entreposé et appliqué. Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Fiche de données de sécurité CE

conformément au règlement (CE) No 1907/2006

WIN L NaOH

(Soude caustique 5 - 33 %)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Lorsqu'ils sont manipulés et utilisés correctement sont à notre connaissance aucun effet nocif de s'attendre à du produit.

Irritation et corrosivité

après l'ingestion: Effet irritant et caustique. Dangers possibles: Perforation de l'estomac. Contact avec la peau: Effet irritant et caustique. En cas de contact avec les yeux: Effet irritant et caustique. Possibilité d'effets irréversibles.

Effets sensibilisants

Ne sensibilise pas la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive „Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50: Crustacés 76 mg/l 24 h

A une très faible toxicité pour la vie aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Les effets indésirables sur les organismes aquatiques par modification du pH.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Code d'élimination des déchets - Produit

061399 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets des procédés de la chimie minérale non spécifiés ailleurs; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II

Étiquettes: 8

Code de classement: C5

Quantité limitée (LQ): LQ22

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Catégorie de transport: 2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1824

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 8

Code de classement: C5

Quantité limitée (LQ): LQ22

Autres informations utiles (Transport fluvial) E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1824

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SODIUM HYDROXYDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 8

Quantité limitée (LQ): 1 L

EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: -

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1824

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SODIUM HYDROXYDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 8

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	809
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	813
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y809

Réglementations particulières: A3

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Législation nationale

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Classe risque aquatique (D):	1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Sources de données

Directive sur les préparations (1999/45/CE), modifiée en dernier lieu par le règlement (CE) n ° 1907/2006. Directive sur les substances (67/548/CEE) modifiée en dernier lieu par la directive 2009/2/CE. Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006, modifiée en dernier lieu par le règlement (UE) n ° 453/2010. Règlement (CE) n ° 1272/2008, modifiée en dernier lieu par le règlement (CE) n ° 790/2009.

CERTUSS Dampfautomaten GmbH & Co. KG
Hafenstr. 65
D-47809 Krefeld
Interlocuteur: Monsieur Hamacher
Tel.: +49 (0)2151 578-0
Fax: +49 (0)2151 578-102
E-Mail: t.hamacher@certuss.com